

■ **ARCK architecture SARL**, à Etoy, CH-550-1040167-8, exploitation d'un atelier d'architecture (FOSC du 16.02.2009, p. 23/4881436). Statuts modifiés le 25 juin 2009. Selon déclaration des gérants du 25 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Le capital social de CHF 20'000 est maintenant composé de 20 parts sociales de CHF 1'000. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Keller Pascal, désormais à Rolle, est élu président des gérants, Candelas Alain, désormais à Ecublens (VD), sont maintenant chacun titulaire de 10 parts de CHF 1'000.
Registre journalier no 10969 du 06.07.2009
(05130952 / CH-550.1.040.167-8)